

GPSR Safety Certificate

Nom du produit : Bonnet anti-mouches avec strass "Wellington"

Numéro d'article: SR10211

Utilisation prévue :

La cagoule anti-mouches est utilisée pour protéger les oreilles et la tête du cheval contre les insectes et pour atténuer le bruit pendant l'équitation ou le séjour à l'extérieur. Il se porte sous la bride ou le licol et est destiné exclusivement à un usage prévu sur le cheval. La capote anti-mouches ne doit pas être utilisée comme couverture, fixation ou équipement de protection contre les intempéries.

Informations matérielles :

Le plastron est en tissu polyester. Le polyester est un matériau synthétique adapté aux sports équestres en raison de sa résistance à la déchirure, de sa stabilité dimensionnelle et de sa résistance aux intempéries. Le matériau est facile d'entretien, insensible à l'humidité et exempt de composants animaux.

Cote de sécurité :

Le produit a été testé pour la sécurité, la qualité des matériaux et la fabrication.

Lorsqu'il est utilisé correctement, il n'y a aucun risque pour les consommateurs ou les animaux.

Le produit répond aux exigences du règlement UE (UE) 2023/988 (Règlement général sur la sécurité des produits – GPSR).

Avertissements :

- Utiliser uniquement aux fins prévues comme protection contre les insectes et atténuation du bruit sur la tête du cheval.
- Avant chaque utilisation, vérifiez s'il y a des dommages, des coutures lâches, des déchirures ou du matériel usé.
- Si la capote anti-mouches est endommagée ou très usée, elle ne doit pas être utilisée.
- Vérifiez régulièrement l'ajustement pour éviter toute pression ou frottement.
- Ne laissez pas le cheval sans surveillance, notamment au box ou au pâturage s'il y a un risque de se faire prendre.
- N'apportez aucune modification ou réparation non autorisée au produit.
- Nettoyez uniquement selon les indications de l'étiquette d'entretien. N'utilisez pas de nettoyants chimiques, d'eau de Javel ou de solvants.
- Après le nettoyage, laissez sécher complètement avant de réutiliser la cagoule ou de la ranger.

- Ne pas stocker ou sécher à proximité de flammes nues, de sources de chaleur ou de substances chimiques.

Informations sur l'élimination :

Le produit est fabriqué à partir de tissu textile (par exemple polyester, coton ou fibres synthétiques mélangées). Les matériaux ne sont pas biodégradables sauf s'ils contiennent des fibres synthétiques. Le masque anti-mouches peut être jeté avec les ordures ménagères normales s'il n'existe pas de collecte communale des déchets textiles. Une séparation matérielle des matériaux n'est pas nécessaire dans le secteur privé. Ne brûlez pas les résidus du produit et ne les laissez pas pénétrer dans l'environnement ou dans les plans d'eau. Les matériaux d'emballage doivent être éliminés séparément conformément aux réglementations locales en matière d'élimination.

Fabricant/opérateur économique responsable :

SUNRIDE GmbH

Marktplatz 12, 96242 Sonnefeld, Allemagne

Personne de contact: Corinna Baierlipp – hello@sunride.de

Date: 14.10.2025



Signature (Direction – Jörg Feyler)